

**alerte nucléaire**  
je sais quoi faire !

# CAMPAGNE DE **DISTRIBUTION D'IODE**

## **Pourquoi une nouvelle campagne de distribution ?**

Les comprimés d'iode distribués lors de la précédente campagne, ayant une validité de 7 ans, arrivent à péremption.

## **Suis-je concerné(e) ?**

Tous les particuliers, entreprises et établissements recevant du public établis dans un rayon de 10 km autour de la centrale nucléaire sont concernés.

## **Comment obtenir mes comprimés d'iode ?**

Rendez-vous dans une pharmacie partenaire (liste au dos du courrier reçu début février), muni(e) de votre bon de retrait. Si vous êtes nouvel arrivant, et n'avez pas reçu le courrier, il vous suffit de présenter un justificatif de domicile.



Le pharmacien vous remettra gratuitement le nombre de boîtes de nécessaires.

## **A quoi sert le comprimé d'iode ?**

La prise d'iode stable, oligo-élément naturel, permet de protéger la thyroïde contre les effets de l'iode radioactif qui serait rejeté dans l'atmosphère, en cas d'accident nucléaire.

Le comprimé d'iode doit être pris lorsque le Préfet en donne la consigne, et uniquement à ce moment-là.



**Pour en savoir plus :**

[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

[www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)